

## Quelques dates importantes...

- **Le comité des Fêtes**

- Soirée choucroute : 12 mars
- Loto : 27 mars

- **Pétanque Club Saint-Thomas**

- Challenge André DUFRECHOU : 9 juillet (en doublette)
- Challenge Louis MAURICE : 4 septembre (en triplette)



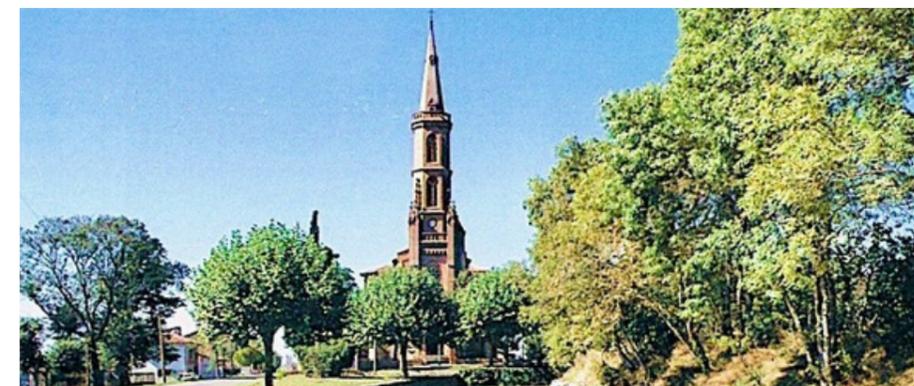
## Culture et vous, Culturez-vous

Après les conséquences du COVID en termes de relations sociales, cette initiative vise à rassembler des administrés et à créer des liens intergénérationnels sur les thèmes de la préservation du patrimoine et de l'environnement. C'est ainsi que fin juin ou début juillet (le programme et la date exacte de cette manifestation vous seront communiqués ultérieurement), diverses activités seront proposées en matinée puis l'après-midi suite à un repas partagé dans un contexte des plus convivial. Pour cela, la participation de plusieurs associations locales est implicite d'où l'occasion aussi de les mettre en lumière durant cette journée.

R E T R O U V A I L L E S D B  
L B O N N E A N N E E J C E A  
I A F J F P L U N Z W E N G S  
K O C T O W Q E Q Q C D O R C  
L Q E I E R I R U O S Y L A U  
O Z D D M T R W L K A P Z D L  
Z V J B E A E E X B A Y R A E  
A D O R L H K W E R N N O T E  
I V T I C Q D I C Y N Q A I N  
G N J I S T R O A E E I C O R  
E S D Q K I U C R Z E B D N A  
T S V M A R N N S Q V T L I D  
Y G Q M S C E A A Y L B U R A  
T T U Q N E H C G T K A G C R  
O F L V L H E G Q E B V X L Y

**Etape 1 :** Quelques mots de ce journal se sont perdus... Retrouvez les !

**Amical**  
**Annee**  
**Bascule**  
**Degradation**  
**Ecole**  
**Entretien**  
**Mairie**  
**Parcours**  
**Radar**  
**Retrouvailles**  
**Sourire**  
**Voisinage**



## Le journal de SAINT-THOMAS

Mars 2022

### Edito du maire

Malgré les événements sanitaires, qui nous touchent tous, nous avons souhaité maintenir les objectifs fixés en matière de travaux, en début de mandat.

Vous aurez constaté quelques aménagements autour du village, qui ne sont que le début "du chantier" pour rendre les abords, plus attractif, mais aussi pour les promeneurs qui pourront parcourir le tour du lac et l'accès au village par la Carrère de façon plus attractive.

L'équipe municipale œuvre, dans la continuité, sur plusieurs projets, sous réserve de l'obtention des subventions :

- Pour créer une place avec aménagement d'accès et petit parking, sur la partie gauche de l'église, de l'autre côté de la RD58, et qui pourrait s'identifier comme la place du café.
- en parallèle, une étude est lancée pour la mise aux normes des accès piétonniers à l'entrée du village sur la départementale RD53.
- un bureau d'étude a été sollicité pour relancer un projet ancien, l'amélioration du centre du village avec la création d'un sens de circulation autour de l'ancienne mairie.

Nous sommes conscients de nos ambitions qui vont avoir un impact sur le budget communal. Nous les étudions tous et nous donnerons suite aux sujets prioritaires selon les moyens financiers de la commune.

Nous allons continuer à faire des travaux, dans tous les bâtiments communaux et particulièrement, cette année, sur le boulodrome, en concertation avec le club de pétanque.

Notre objectif est la redynamisation de la vie associative du village grâce à la réorganisation d'événements festifs, espérant que la pandémie soit derrière nous.

Tout ceci doit s'organiser en concertation avec les associations.

La création d'un forum, « Culture et vous, Culturez-vous », qui n'a pas pu se dérouler en 2021 en raison d'une météo défavorable, devrait s'inviter et inviter toutes les associations à vous faire une présentation ou une démonstration, d'ici ce printemps. Les membres de l'équipe municipale en charge de ce projet viendront vous présenter la prochaine date.

L'entretien régulier du patrimoine communal concernant autant les bâtiments que les voiries, tient à coeur à toute l'équipe municipale qui a la volonté de garantir le bien vivre sur notre commune. Dans ce contexte sanitaire pesant, je vous confirme mon engagement total, ainsi que celui de mon équipe, pour répondre aux attentes de chacun, dans la mesure des réglementations en vigueur, imposées. Conscient de ne pas répondre favorablement aux attentes de chacun, je souhaite à chaque fois en justifier la raison. C'est dans une démarche d'échange que je poursuis ce mandat, avec de nouveaux projets, qui nécessitent des recherches de fonds financiers, des idées nouvelles auxquelles, vous pourriez également participer.

Vous n'en douterez pas, la tâche est ardue...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal, et je rajoute une pensée particulièrement à ceux qui souffrent dans leurs chairs, touchés par la maladie, mais aussi à ceux qui souffrent de solitude, d'isolement.

Prenez bien soin de vous.

## Les réalisations 2021 ...

### Parcours socio-éducatif

Une pépite découverte et à découvrir ; Afin de valoriser le patrimoine paysager et l'espace naturel existant de notre village, nous avons souhaité un aménagement ludique et sportifs :

- Un circuit préservant la flore tout en la maîtrisant, par une fréquentation de randonneurs pédestres, équestres ou vététistes.
- Offrir des loisirs de pleine nature avec une alternance de déplacements doux, sportifs et ludiques au milieu d'un environnement ombragé par des chênes centenaires.
- Et contribuer à l'attractivité par des jeux de plein air et également à la convivialité par des rencontres intergénérationnelles.

**Venez découvrir !**



### Mairie

- Embellissement autour de la mairie en paysager
- Implantation barrières d'entrée
- Installation d'un panneau d'affichage



### Entretien

- Epareuse sur les chemins ruraux et au lac
- 1 passage sécuritaire au lac
- 1 passage complet semaine 31 à raison de 2 passages par an

### Eglise

- Élagage et suppression d'arbres malades aux abords de l'église
- Remplacement des vitres extérieures de protection des vitraux de l'église
- Sono intérieure



### Point de pompage

- Réhabilitation de l'accès à un point d'eau privé Impasse Rentin
- Panneaux "incendie"



### Bascule

- Reprise du plateau de la bascule



### Chapelle

- Coulage d'une dalle de béton dans la sacristie
- Confortement par une ceinture ferrillée et bétonnée



### Ecole

- Vidéo projecteur dans les deux classes
- Remplacement du mobilier des élèves dans les deux classes



## Projets / Travaux 2022...

- RD58 sur le côté de l'église, ce que l'on pourrait identifier "Place du café", avec des bordures hautes, un nouveau terrassement et des emplacements parking pour les riverains
- RD53 : Mise au normes et sécurité piétonnière
- Parcours socio éducatif : Aménagement avec du mobilier urbain et sportif
- Boulodrome : Travaux d'isolation et de chauffage
- Chapelle : Finitions d'embellissement ; reprise de plâtre
- Déplacement d'une plateforme Ordures Ménagères à l'impasse du Pécaïl
- Eglise : mise en lumière extérieure

## Les retrouvailles ...

### Repas des aînés

Le 13 novembre, malgré les tumultes de la pandémie, la municipalité a souhaité organiser cette manifestation très attendue.

Un temps pour se rencontrer, échanger et partager. C'est dans une chaude ambiance, avec des tables décorées par un élu, de rouge et de gris que se sont réunis entre amis, les Aînés de notre village pour ce traditionnel repas offert par la municipalité. Ouvrant cette belle journée festive, Monsieur le Maire, a évoqué avec émotion, lors de son discours, ce temps privilégié riche en liens humains et l'importance des valeurs solidaires. Un élu a rendu visite à ceux qui n'ont pu assister à ce repas, pour leur offrir un délicieux plateau repas. Plus de 60 repas ont été servis par « le Picotin Gourmand »

A en croire les témoignages et le sourire des invités, se fut une bonne journée passée entre amis.



### L'esprit de Noël dans notre village

Rien n'aurait pu se faire sans la participation de Jean Louis PANIER et José, notre agent, ainsi que certains élus. Grâce à tous, nous avons pu offrir un Esprit de Noël à Saint-Thomas.

Malgré les conditions difficiles du moment qui n'ont pas permis d'attirer une grande foule, nous avons souhaité, en dehors des illuminations du village, nos vitrines et la décoration de l'église, organiser une veillée de Noël à l'église, pour respecter les coutumes, . Une soirée réchauffée par un vin chaud et des biscuits offerts par le Comité des fêtes. Des remerciements tout particuliers, pour Laurence DIERAS et le centre équestre d'EQUI PUNCH qui se sont prêtés au jeu et ont animé la soirée, en costumes avec les animaux bien présents au cœur de l'église.

N'oublions pas la star du moment, le Père Noël, qui a, comme chaque année, choisi d'aller gâter nos petits bouts à l'école d'Empeaux dans le cadre de notre rassemblement RPI, avec des petits cadeaux et beaucoup d'émotion.

Ceux qui étaient présents étaient contents de se retrouver à l'occasion d'évènement festif et culturel. **Merci à tous !**



## Un petit clin d'œil amical, à nos doyens du village

Le 2 août dernier, Monsieur le Maire s'est déplacé dans une maison d'accueil familial pour une dame d'un grand âge puisqu'elle fêtait avec sa famille, une infirmière et ses accueillants son anniversaire, ses 100 ans. « Oh non ! dit-elle, pas 100 ans ». Et pourtant Carmen a toute sa tête, mais elle refuse le passage de ce cap. Entre deux parts de gâteaux, elle fait une représentation de castagnettes, et se rappelle avec nostalgie, son pays de naissance et les danses endiablées qui étaient le plaisir de sa vie. Son grand âge ne lui permet plus de marcher et se balader mais elle passe des heures à regarder les feuilles des arbres virevoltées et elle souhaite surtout la tranquillité.



Une autre centenaire dans le village :

C'est le 19 mars prochain, que sera invitée, Anne Marie pour fêter elle aussi, ses 100 ans.

Une rencontre dans la salle Jean PUJOS, est prévue avec sa famille et les élus.



Un autre évènement marquant, les **90 ans** de Paul, notre « mascotte ».

Après avoir fait passer l'information au groupe scolaire de Saint-Thomas et pour souligner l'évènement, les enseignants et les élèves lui ont rendu hommage en l'invitant pendant la récréation le 17 février pour lui chanter un « joyeux anniversaire ». La municipalité a marqué également cet évènement le samedi 19 février à la salle Jean PUJOS.



Sa famille, ses connaissances, les élus étaient présents.

## Le temps des sourires

Vous aurez très certainement aperçu durant plusieurs mois, les murs de notre ancienne mairie arborés de portraits de certains de nos administrés, avec pour symbolique, « le sourire, sans les masques »

C'est ainsi, que le Maire, Alain PALAS a accueilli cette charmante idée, de la part de Coline FAUCONNIER, passionnée de photographie, qui a porté ce projet avec l'association DESCLIC. Les communes de Fonsorbes, Saint-Lys et Saiguède ont également mis à l'honneur certains personnages emblématiques.

Pour ce qui nous concerne, nous avons choisi de mettre à l'honneur, les représentants de nos associations, d'une de nos doyennes, de notre jeunesse, de nos « mascottes », d'une victime du virus...

Nous remercions particulièrement Coline qui a permis de mettre Saint-Thomas, à l'honneur.

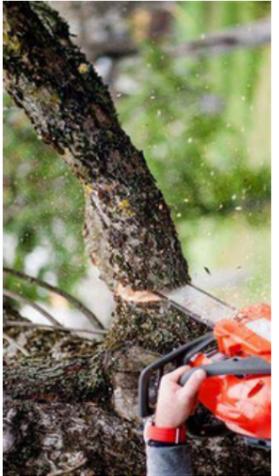


## Attention ...

### Entretien de vos haies privées empiétant sur le domaine public

Régulièrement, la municipalité est sollicitée afin de trouver et demander aux propriétaires de certains arbres ou haies privés de faire procéder à l'entretien et l'élagage de la végétation qui dépasse sur le domaine public et qui envahit les lignes téléphoniques et électriques. Ce manque d'entretien va parfois jusqu'à remettre en cause la rupture de ces lignes. Aussi, nous vous rappelons qu'il incombe au propriétaire d'entretenir ou de faire entretenir (pour les lignes Enedis) la végétation pour qu'elle n'empiète pas sur le domaine public.

Le Maire va également envoyer un courrier à tous les propriétaires terriens afin qu'ils procèdent régulièrement à l'entretien des haies.



### Dégradation des biens publics

Etant en cours d'aménagement, nous avons déjà eu la mauvaise surprise de constater des dégradations sur le sentier pédestre socioéducatif du lac.

En effet, la création d'ornières, certainement due à un engin motorisé est plus que constatable sur le parcours fraîchement mis en place.



### Distribution de l'eau potable

**SIECT**  
**Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**  
**251 route de Saint-Clar 31600 Lherm**  
**Tél. 05 61 56 00 00**  
**Fax. 05 61 56 76 87**  
**Courriel : gestion.abonnes@siect.fr**

1er octobre 2021, la compétence a été transférée à la communauté d'Agglomération du Muretain Agglo.



Le SIECT garde la gestion de l'eau et de l'assainissement. L'usine de LHERM, les châteaux d'eau et les réseaux continuent à être gérés par l'ensemble du personnel du Syndicat.

Vous trouverez ci-joint le numéro à contacter en cas de besoin.

## Les bruits de voisinage

Il est rappelé que les travaux domestiques (jardinage, bricolage...), les animaux familiers sont tenus à certaines règles.

Les manifestations sonores ne doivent pas pour autant nous faire oublier notre voisinage et le respect de sa tranquillité.

Les bruits de voisinage sont par ailleurs encadrés par un arrêté préfectoral (du 26/07/1994)

### Troubles anormaux du voisinage en milieu rural

Promulgation de la loi : LOI n° 2021-85 du 29 janvier 2021 visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises.

Objectifs avancés : « Chant du coq, tintement des cloches, braiement de l'âne, odeur du fumier ou des poulaillers, coassements de batraciens » : autant de bruits et d'effluves qui font partie intégrante de la vie rurale.

La loi nouvelle prévoit tout d'abord une modification de l'article L. 110-1 du code de l'environnement, complété pour également viser les « sons et odeurs » qui caractérisent « les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins », comme composantes du « patrimoine commun de la nation ».

La mention désormais faite aux « sons et odeurs » des milieux naturels doit permettre de prendre davantage conscience de leur valeur et importance pour l'identité des espaces naturels.

### Les feux

Le maire est souvent interpellé par des administrés gênés par les nuisances que produisent les feux allumés par leurs voisins pour brûler les déchets verts de leur jardin. Il est rappelé qu'un arrêté communal a été pris sur la commune. Ainsi, le maire peut mettre le contrevenant en demeure de se conformer aux dispositions de cet arrêté.



### Radar pédagogique

Face à l'incivilité des conducteurs sur nos routes, nous avons investi à hauteur de 6 942 € auprès du SDEHG, et nous venons de recevoir 4 nouveaux radars pédagogiques.

L'objectif de ces radars n'est pas de sanctionner, comme son nom l'indique, mais de nous rappeler à l'ordre pour respecter la vitesse en agglomération.

C'est pour cela que la municipalité a choisi d'en positionner un juste après les panneaux indiquant l'entrée en agglomération.

Très prochainement, ils seront installés sur les routes départementales de Saiguède, de Sainte-Foy, d'Empeaux et de Bragayrac.

Nous vous invitons à utiliser cet outil pour modifier votre comportement au volant et ainsi rendre nos routes plus sûres.

## Dématérialisation des dossiers d'Urbanisme

Conformément à la Loi ELAN du 23 novembre 2018, depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en vous connectant :

Sur le site de la commune : URBANISME - DEMARCHE ADMINISTRATIVE

1 : Créez un compte utilisateur ;

2 : Renseignez vos informations ;

3 : Intégrez votre dossier au format numérique (".pdf", ".jpeg", ".doc", ".docx",...) en suivant les étapes de la plateforme ;

4 : Suivez l'évolution de votre dossier en ligne

N.B. : Vous pouvez toujours déposer votre dossier au format papier en Mairie si vous le souhaitez

### Recensement jeunes

En 2022 : 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI ? : Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans (pas avant)

POURQUOI ? : Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. (JDC).

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire et pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Par la suite, en résident toujours dans la commune, l'inscription sur les listes électorales se fera d'office dès les 18 ans.

QUAND ? : Dans le 1er trimestre de vos 16 ans.

COMMENT ? : En MAIRIE (se munir des documents suivants) :

- Pièce d'identité et livret de famille.



### Rentrée en maternelle

Les parents des enfants scolarisés en maternelle à la prochaine rentrée de septembre 2022 sont tenus d'effectuer la démarche d'inscription ci dessous :

- Dans un premier temps, il faut passer en mairie pour obtenir un certificat d'inscription en vous munissant du livret de famille et d'un justificatif de domicile



- Une fois ces documents en votre possession, vous pourrez appeler l'école au 05.61.91.99.28 pour prendre rendez-vous pour l'inscription administrative de votre enfant et la visite de l'école.

- Lors de l'entretien, seront demandés : certificat d'inscription ; fiche de renseignements complétée ; carnet de santé ; livret de famille.

